

CONDITIONS GENERALES

- Toute inscription est définitive et doit être réglée sous quinzaine au moyen du bulletin de versement que vous allez recevoir. L'intégralité du cours sera due.
- Toute(s) absence(s) même justifiée(s) ne sera(ont) pas remboursée(s) ni reportée(s)
- Chaque élève devra être au bénéfice d'une assurance personnelle (L'école de Natation décline toute responsabilité en cas d'accident(s) et/ou de vol(s))
- L'école se réserve le droit de renvoyer un élève dont le comportement ne serait pas jugé convenable
- Le port du bonnet de bain est vivement conseillé pour les élèves portant des cheveux longs
- Les règles habituelles d'hygiène en vigueur dans les piscines et les vestiaires doivent être respectées
- Pour des raisons évidentes de sécurité, attendre qu'un moniteur soit au bord du bassin avant d'y laisser entrer les enfants